

**CEREMONIE SOLENNELLE D'INVESTITURE DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LOUIS GBEHOUNOU VLAVONOU, PRESIDENT DE  
L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Porto-Novo, le 27 Juin 2019

**DISCOURS D'INVESTITURE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

- Excellences Messieurs les Présidents des Parlements amis,
- Madame et Messieurs les Présidents des Institutions constitutionnelles de la République,
- Messieurs les Anciens Présidents de l'Assemblée nationale du Bénin,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Parlements amis,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale,
- Monsieur le Doyen d'âge,
- Honorables députés à l'Assemblée nationale et chers collègues,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique et Consulaire,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Monsieur le Médiateur de la République,
- Madame le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin,
- Madame et Messieurs les Préfets des départements,
- Monsieur le Maire de la ville de Porto-Novo,
- Messieurs les Maires,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Haut Commandement Militaire en vos grades respectifs,
- Mesdames et Messieurs les Anciens députés,
- Autorités traditionnelles et religieuses,
- Mesdames et Messieurs les Sages et Dignitaires,
- Distingués Invités,
- Chers parents et amis,
- Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous prier, d'accepter avant tout propos, que je rende grâce à l'unique Créateur, Dieu Tout-Puissant, le Miséricordieux, lui qui nous a rassemblés tous ici ce jour, jeudi 27 juin 2019 pour tant de merveilles dans la vie de chacun d'entre nous. Qu'il soit magnifié et glorifié, lui en dehors de qui, aucun pouvoir ne saurait exister.

Et pour revenir sur mes premiers propos lors de mon installation le vendredi 17 Mai 2019, je continue toujours de remercier le Tout-Puissant pour cette grâce qu'il m'a faite car, comme le disent les Écritures, cela ne dépend ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.

Excellences Messieurs les Présidents,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

En cet instant solennel de la vie de notre Parlement, qu'il me soit permis, au nom de l'Assemblée nationale, de son Bureau, de la conférence des Présidents et en mon nom personnel, de souhaiter à vous tous et spécialement à nos hôtes de marque venus de différents pays frères et amis, une chaleureuse bienvenue sur cette esplanade du palais des gouverneurs, lieu chargé d'histoire, lieu de proclamation de l'indépendance de notre pays le 1er août 1960.

Je salue de façon particulière toutes les délégations des parlements étrangers qui ont parcouru de si long chemin pour s'associer à nous afin de nous témoigner leur amitié et leur solidarité.

Je ne peux les citer tous. Votre indulgence m'autorise cependant à nommer mes pairs, Présidents de Parlement et aussi les Chefs de délégation ici présents.

Il s'agit de leurs Excellences :

- Amadou SOUMAHORO, Président de l'Assemblée Nationale de la Côte d'Ivoire ;
- Bénéwendé Stanislas SANKARA Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso;
- Alban Sumana Kingsford BAGBIN, Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Ghana;
- Issa MOUMOUNI, Chef de la délégation de l'Assemblée Nationale du Niger ;  
et de Monsieur Fabrice FIFONSI, Chef de la délégation du réseau APNAC.

Votre présence parmi nous donne un sens particulier à cette cérémonie d'investiture qui se déroule dans la capitale de notre pays, la ville de Porto-Novo.

Au nom de mes collègues députés, je vous remercie du fond du cœur d'avoir accepté de venir partager avec nous la nouvelle victoire que consacre la mise en route de cette huitième législature. Votre présence à nos côtés n'est rien d'autre que le témoignage de votre solidarité agissante avec notre peuple dans sa quête de liberté et de bien-être. Elle traduit également notre communauté de destin, aussi bien dans notre sous-région que sur le continent africain dans un monde de plus en plus éclaté et égoïste. Merci donc d'être venus nous encourager.

C'est également avec beaucoup d'émotion et d'humilité que j'exprime ma profonde gratitude à vous tous ici présents.

Excellences Messieurs les Présidents,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs

pour avoir donné une suite favorable à mon invitation à prendre part à cette fête de la démocratie que constituent les manifestations solennelles marquant mon investiture en qualité de Président de l'Assemblée nationale. Au-delà de ma modeste personne, vous honorez ainsi la vitalité de la démocratie béninoise et contribuez à son rayonnement et à son enracinement.

Mesdames et Messieurs,

En cet instant solennel de la vie de notre Parlement, je pense sincèrement à ce peuple qui a toujours surmonté avec courage et lucidité les difficultés qui jalonnent son parcours et qui finit toujours par trouver, dans le tréfonds de lui-même, la force nécessaire pour vaincre la fatalité et faire face irréversiblement à son destin. Je pense à la part que nous, députés de cette législature, nous devons prendre dans ce combat de tous les instants afin de préserver les acquis et d'ouvrir de nouvelles et prometteuses perspectives à nos populations.

Il est de tradition, en de pareilles circonstances, de se projeter dans l'avenir, de formuler des vœux et de prendre des engagements. Sans m'y dérober, je veux souligner qu'une telle démarche manquerait de fondement si nous ne procédons pas ensemble à une évaluation de notre parcours qui a débuté dans l'allégresse du lendemain de la Conférence nationale tenue en février 1990. Il est vrai que depuis cette date, notre peuple s'est efforcé de construire une société démocratique où les libertés individuelles et collectives, bien que malmenées en certaines occasions, ont survécu pour le bonheur de tous. L'édification d'un Etat de droit s'est enrichie de quelques victoires qu'il convient de saluer et d'amplifier.

Malgré ces avancées significatives dont nous devons nous réjouir, il nous faut cependant reconnaître, que sur la période considérée, le bilan global ne pousse pas à l'optimisme. Il laisse penser à un recommencement continu que l'on peut découvrir aisément à l'écoute de vidéos qui sont proposés sur les réseaux sociaux. On y découvre que les premiers responsables de notre pays partagent les mêmes analyses de notre situation lorsqu'ils sont en fonction, dénoncent les blocages de notre société et les insuffisances de notre modèle démocratique quitte à renier leurs propres analyses une fois le mandat achevé. Au regard des constats qu'ils présentent, il s'avère souvent difficile de distinguer les acteurs d'hier de ceux d'aujourd'hui. C'est cette permanence dans la dénonciation des travers de notre vivre ensemble qui a conduit l'ensemble des forces vives de la Nation à souhaiter des réformes dans tous les domaines afin que

notre modèle démocratique ne soit plus source d'extension et d'approfondissement de la pauvreté et de la misère au sein de nos populations.

Excellences Messieurs les Présidents,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

C'est dans ce cadre que naît la huitième législature, fruit d'une réforme courageuse de notre système partisan. Ce changement a été préparé depuis plusieurs décennies à travers diverses initiatives. Il a été et appelé de ses vœux par mon prédécesseur lors de son investiture en ces lieux, le 15 juin 2015. Le Président Adrien HOUNGBEDJI affirmait en substance : « ...je veux proclamer ici l'impérieuse nécessité d'une réforme approfondie de notre système partisan. Aboutir à un nombre très réduit de partis politiques au lieu des deux cents (200) actuellement dénombrés. Les construire autour d'un projet de société, instaurer en leur sein des règles efficaces d'alternance, assurer un financement public conséquent de leurs activités assorti d'un contrôle non moins public, interdire la transhumance..., le tout pour permettre aux partis d'être de vrais socles qui jouent efficacement leur rôle dans l'animation de la vie politique et dans la conquête du pouvoir d'Etat.

Sans réforme d'envergure, le risque est grand de voir notre classe politique disparaître progressivement et à jamais... ».

Il me plaît par conséquent de saluer les députés de la septième législature qui se sont saisi de cette aspiration, largement partagée, pour enrichir notre arsenal juridique d'une nouvelle Charte des partis politiques et d'un nouveau Code électoral. A l'occasion, ils se sont efforcé de traduire, dans ces lois, les principales orientations apparues lors de larges consultations des organisations sociales. L'objectif majeur a été de doter notre pays d'acteurs d'une démocratie véritable, et non de façade, qui transforment nos comportements et améliorent nos conditions de vie. Il est heureux qu'ils aient pu bénéficier de la compréhension et du soutien du Président de la République, Monsieur Patrice Talon.

Mais, des difficultés sont apparues dans la mise en œuvre de ces réformes politiques, comme cela arrive souvent lors des premières étapes. Elles ont conduit à l'organisation des élections législatives du 28 avril 2019 dans un climat de crispation. Il est regrettable que certains de nos concitoyens aient choisi la violence pour exprimer leurs désaccords et se soient livrés à des actions qu'il convient de condamner avec fermeté et de bannir à jamais. Celles-ci ont entraîné des pertes de vies humaines, des destructions de biens publics et privés, autant de dégâts dont nul ne peut s'honorer, quelle que soit la cause défendue et les frustrations subies.

C'est le lieu de saluer la mémoire de nos compatriotes qui ont malheureusement perdu la vie dans ces tragiques événements. Que leurs familles et leurs proches soient assurés de la compassion et du soutien de l'Assemblée nationale. Je saisis légalement cette occasion pour féliciter et louer la bravoure de nos forces de défense et de sécurité qui ont dû intervenir à maintes reprises pour maintenir l'ordre, la sécurité et assurer la libre circulation des personnes et des biens.

Excellences Messieurs les Présidents  
Distingués invités,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Comme vous vous en apercevez, la huitième législature est celle de tous les défis. Bien entendu, nous devons nous acquitter des tâches que la Constitution nous confère : légiférer et contrôler l'action du gouvernement. Outre ces activités traditionnelles, la situation politique dans notre pays nous impose d'élargir notre champ d'action et d'innover.

Nous nous y sommes invités d'autant plus que les électeurs nous ont envoyé des messages que nous ne saurions ignorer. Par-delà les appréciations partisans qui grossissent ou minimisent tel ou tel aspect de la réalité nationale, il reste que les conditions de déroulement du scrutin législatif imposent des comportements nouveaux et appellent de notre part une recherche constante des conditions de restauration de la confiance. Celle-ci a été ébranlée, en effet, par des incompréhensions dont la persistance pourrait nuire à la cohésion sociale et à l'unité nationale.

Pour diverses raisons, des forces politiques n'ont pu prendre part au scrutin. Elles en éprouvent de légitimes frustrations, sources de clivages dans notre société. Le parlement ne saurait rester indifférent devant une telle situation. Aussi devons-nous examiner le plus tôt possible les initiatives à prendre pour renouer le dialogue entre les acteurs politiques et ce, dans un climat de sérénité retrouvée. J'y consacrerai tout le temps qu'il faudra car, en la matière, aucun sacrifice ne sera de trop.

Par l'ampleur des bulletins nuls, certains de nos compatriotes, qui se sont rendu dans les postes de vote, ont élevé ainsi une protestation citoyenne dont nous devons prendre la mesure. Il s'agit d'électeurs qui ont fait le déplacement mais n'ont pu trouver des listes de candidats ou des candidats qui bénéficient de leur confiance. Par le niveau inhabituel des abstentions, les électeurs n'ont guère approuvé ou compris les choix qui leur sont proposés.

Il est vraisemblable que les causes de tous ces comportements soient multiples.

L'appel au boycott, la nouveauté du système partisan, la restriction des dépenses de campagne, le climat d'insécurité répandu dans le pays, les intimidations et autres ont leur part dans une explication sérieuse. Quelles qu'en soient les causes, il est de notre devoir de député d'avoir une écoute attentive des préoccupations des populations, de celles des organisations de la société civile et de la diaspora afin de rassurer tout un chacun et rétablir la confiance en nos Institutions.

Honorables députés à l'Assemblée nationale,

Ces préalables accomplis, nous serons dans les meilleures conditions possibles pour accomplir nos missions traditionnelles. La campagne électorale nous a offert l'occasion d'écouter une fois encore les doléances des populations. Elles portent essentiellement sur des besoins de base non satisfaits à ce jour. Nous les connaissons tous au point qu'il serait superflus et indécent de les énumérer en cette circonstance. Notre devoir consiste à ne jamais les perdre de vue dans l'examen des projets et des propositions de lois.

De même, le contrôle, plus que par le passé, de l'action du gouvernement doit nous permettre de contribuer à l'amélioration de la gouvernance de notre pays. Il devra s'étendre aux entreprises publiques et semi-publiques et à tous les domaines prévus par la loi. La vigilance qui s'impose à nous n'emporte point cependant la mutation de notre rôle de contre-pouvoir en instrument contre le pouvoir de façon systématique

Chers collègues,

Pourrions-nous remplir toutes ces missions, à la satisfaction de nos concitoyens, si nous ne nous remettons pas en cause, nous-mêmes ? C'est la raison pour laquelle nous devons nous doter en urgence d'un Code éthique pour donner corps à notre ambition de bâtir un parlement de type nouveau. Au plus simple, commençons par la ponctualité, l'utilisation rationnelle du temps, le respect mutuel, la dignité dans tous nos comportements à l'hémicycle comme dans la vie courante, dans notre rôle permanent de représentant du peuple. Travaillons à l'amélioration de l'image du parlement et des parlementaires. Notre respect de l'éthique dans tous nos comportements fera, sans doute, tâche d'huile dans l'ensemble de la classe politique et même au-delà. C'est l'une des exigences pour le succès de la réforme du système partisan.

La révision de notre Règlement intérieur pourra y contribuer. Engagée depuis plusieurs années, elle peine à aboutir à cause des blocages intéressés. Il nous faut vaincre toutes les résistances pour nous engager résolument pour ouvrir de nouveaux champs d'action à notre parlement.

Il en sera ainsi pour l'administration parlementaire, débarrassée des considérations clientélistes et soucieuse d'efficacité. J'espère que la restauration des normes administratives dans la gestion du personnel améliorera ses performances.

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Distingués Chefs de délégations,  
Chers invités,  
Mesdames et Messieurs,

C'est le lieu de déplorer une fois encore la faiblesse numérique des femmes au sein de notre assemblée. Bien que les initiatives prises au cours de la précédente législature n'aient pas été couronnées de succès, nous ne saurions nous résoudre à continuer de priver notre assemblée de sensibilités diversifiées enrichissantes. En parler n'est qu'une première étape plusieurs fois franchies. Il ne reste qu'à agir au sein des partis politiques et de toutes les organisations sociales. Les prochaines élections communales et locales pourraient servir de test à notre réelle volonté de rompre avec le passé. Nous voudrions compter sur votre soutien pour relever les défis qui nous attendent. Nous voudrions compter sur nos partenaires techniques et financiers qui nous ont toujours accompagné dans nos initiatives.

Excellences Messieurs les Présidents,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le constatez, les défis à relever par la présente législature sont nombreux et variés et notre responsabilité en tant que représentants de la nation est grande. Mais loin de nous laisser aller à un pessimisme, je voudrais vous assurer de ma détermination inébranlable à travailler en symbiose avec toutes les composantes du Parlement pour remplir efficacement le mandat que le peuple a bien voulu nous confier.

Je veux compter sur chacun et sur tous. Je veux compter sur nos ressources intérieures et sur nos partenaires techniques et financiers qui nous ont toujours soutenu dans la réalisation de nos objectifs.

Je vous invite donc, chers collègues, à nous mettre résolument au travail, à transcender nos divergences politiques et à faire preuve de disponibilité pour qu'ensemble nous puissions gagner le pari de la huitième législature et inscrire celle-ci en bonne place dans le palmarès du Parlement béninois.

C'est seulement de cette façon que nous apporterons notre contribution au combat quotidien que le peuple tout entier mène pour le développement de notre pays, notre cher Bénin.

Enfin je voudrais une fois de plus, renouveler mes sincères sentiments de gratitude à l'endroit de tous nos invités pour leur participation à cette cérémonie et spécialement aux délégations des parlements frères et amis qui ont accepté de se joindre à nous pour célébrer la victoire du peuple et de la démocratie.

L'Assemblée nationale du Bénin vous sait gré d'avoir répondu à son invitation. Votre présence ici à Porto-Novo, traduit à ne point douter, votre volonté à nous encourager à poursuivre dans le calme et la sérénité, le processus démocratique enclenché depuis des décennies. Elle constitue également un bel exemple de coopération qui mérite d'être salué et pérennisé pour le bonheur de nos parlements respectifs. Je vous souhaite d'agréables moments en terre hospitalière du Bénin, terre d'Afrique même si c'est pour un court séjour.

Pour terminer permettez-moi de dire cette prière toute simple de Saint François d'Assise.

« Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix,  
Là où est la haine, que je mette l'amour.  
Là où est l'offense, que je mette le pardon.  
Là où est la discorde, que je mette l'union.  
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.  
Là où est le doute, que je mette la foi.  
Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.  
Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.  
Là où est la tristesse, que je mette la joie.

O Seigneur, que je ne cherche pas tant à  
être consolé qu'à consoler,  
à être compris qu'à comprendre,  
à être aimé qu'à aimer.

Car c'est en se donnant qu'on reçoit,  
c'est en s'oubliant qu'on se retrouve,  
c'est en pardonnant qu'on est pardonné. »

Vive la démocratie !  
Vive l'Assemblée Nationale !  
Vive la diplomatie parlementaire !  
Vive le Bénin !  
Je vous remercie.